



Edité par  
la Commune  
de Riddes  
1908 Riddes

NOVEMBRE 18

**R**inforiddes

# SO M MAI RE

- 1** Mot de Bienvenue
- 3** Convocation à l'assemblée primaire du 29 novembre 2018
- 3** Protocole de l'assemblée primaire du 30 novembre 2017
- 5** Message et remarques sur le budget 2019
- 11** Mise en place du système de collecte des restes alimentaires
- 12** Rappel des horaires du bureau de vote
- 12** Election de la constituante
- 13** Aménagement du territoire
- 14** Du côté de La Tzoumaz
- 17** Une société locale se présente: Ski-Club Etablons
- 18** Divers

## Le mot de bienvenue

### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous arrivons à la fin de l'année 2018 et sommes déjà à mi-mandat de la présente législature. Votre Conseil communal se réunit toujours au rythme d'une semaine sur deux, à raison chaque fois, d'une demi-journée de travail. Assisté par les différents services communaux, le Conseil rend ainsi régulièrement les décisions nécessaires au bon fonctionnement de notre municipalité.



par **Jean-Marie Crettenand**  
conseiller communal

Les différentes commissions communales apportent leur aide et des compétences très utiles pour assister vos autorités législatives à élaborer une stratégie de développement en phase avec les attentes de la population. Les nombreux projets menés à terme ces dernières années, ainsi que les investissements prévus pour le futur, sont en ligne avec les désirs exprimés dans les enquêtes de satisfaction menées auprès de la population riddanne ou auprès des différentes sociétés locales.

L'augmentation soutenue du nombre d'habitants apporte la preuve que Riddes est un village attractif où il fait bon vivre. Les principaux services à disposition de la population, de la petite enfance aux aînés, associés à des offres culturelles et sportives nombreuses et variées, proposent à nos habitants une vie sociétale intense.

Notre station touristique de La Tzoumaz complète avantageusement l'offre des activités disponibles sur notre territoire. La pratique du ski sur le domaine des 4 Vallées, l'un des domaines les plus attractif de Suisse, voire d'Europe, est bien sûr l'activité numéro une pratiquée par les visiteurs de notre station. Citons encore la piste de luge (la plus longue de Suisse romande), la patinoire, les parcours raquettes, le sentier pédestre hivernal, les nombreuses possibilités de pratiquer la randonnée en peau de phoque, etc. Admettez qu'il

ne manque rien pour satisfaire les envies d'évasion hivernale.

En été, l'activité première est évidemment la randonnée pédestre, qui peut être définie comme un sport de haut niveau si nous voulons découvrir nos plus hautes altitudes, ou un loisir accessible à tous si nous préférons une balade sur le Sentier des Sens. Il en est de même pour la pratique du vélo, du VTT rando, en passant par le crosscountry, l'enduro et la descente, ainsi que le vélo de route (quel succès depuis la rénovation de la route de la Croix-de-Cœur !). Sportifs émérites ou débutants trouvent leur bonheur, notamment avec le fort développement des vélos électriques. Dès l'été 2019, notre nouvelle piste VTT de descente sera mise à disposition de nos hôtes. Longue d'environ 4,5 km et qualifiée de bleue, donc plutôt facile et abordable pour les non-initiés, cette nouvelle infrastructure est promise à un très grand succès.

La fréquentation de la station est très réjouissante. L'augmentation des nuitées touristiques est supérieure à la moyenne. Par exemple et pour être précis, les nuitées commerciales comp-

tabilisées à La Tzoumaz ont progressé de 2013 à 2018 (5 ans), de 67'000 unités, pour comptabiliser un total de 120'000 nuitées (situation à la fin de l'été 2018). Cela correspond à une augmentation de 127% sur 5 ans. La nouvelle résidence « La Tzoumaz-Verrier » participe à cette augmentation à hauteur de plus de 30'000 nuitées annuelles. Les forfaits résultant du règlement des taxes de séjour se montent eux à 250'000 nuitées.

Permettez-moi une extrapolation : avec un total de 370'000 nuitées annuelles, incluant les nuitées propriétaires et les nuitées commerciales, notre station atteint la moyenne de 1013 résidents sur une durée annuelle (370'000/365). Si nous rajoutons les 450 habitants permanents, La Tzoumaz génère une activité économique correspondant à près de 1'500 équivalents habitants. Ce n'est pas négligeable. Le petit bémol que nous remarquons concernant notre station, c'est un certain manque d'intérêt de la population locale de plaine. L'office du tourisme communique régulièrement, notamment via les réseaux sociaux, sur les activités offertes à La Tzoumaz.

Si certaines d'entre elles rencontrent du succès, la journée prévue l'hiver dernier s'intitulant « Les Riddans à La Tzoume », qui s'adressait principalement à la population de notre village, a malheureusement dû être annulée, faute de participants, malgré l'attractivité de l'offre proposée. Dommage !

Je me permets de lancer un appel. Si vous en avez l'occasion, montez, découvrez, profitez : du paysage, du climat, de l'air pur, des activités offertes côté montagne. Beaucoup de nos hôtes en sont tellement émerveillés qu'ils n'ont qu'une envie : revenir. Je suis certain que nombre d'habitants de la plaine riddanne redescendront pleinement satisfaits de leur escapade montagnarde et auront la même envie.

Merci d'avoir parcouru le message que je tenais à vous adresser à l'aube de la prochaine saison d'hiver. Au plaisir de vous rencontrer prochainement du côté de La Tzoumaz. Et n'oubliez pas notre assemblée primaire du 29 novembre prochain, consacrée notamment au budget 2019.





## Convocation à l'assemblée primaire du 29 novembre 2018

L'assemblée primaire est convoquée le jeudi 29 novembre 2018 à 19 h 30 à la salle du Collège, avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'assemblée primaire du 30 novembre 2017
2. Lecture du budget 2019
3. Approbation du budget 2019
4. Présentation du plan quadriennal 2019-2022
5. Informations diverses
6. Divers

Le budget de l'exercice 2019 est tenu à la disposition des citoyennes et des citoyens et peut être consulté ou retiré, dans sa forme complète, au bureau communal, pendant les heures officielles d'ouverture.

### **Protocole de l'assemblée primaire du 30 novembre 2017**

L'assemblée primaire du budget 2018 est ouverte par M. Jean-Michel Gailard, Président, qui souhaite la bienvenue à l'assistance.

Cette assemblée a été conformément convoquée par affichage au pilier public dans le délai légal avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'assemblée primaire du 24 novembre 2016
2. Lecture du budget 2018
3. Approbation du budget 2018
4. Présentation du plan quadriennal 2018-2021
5. Informations sur les projets en cours et à venir
6. Informations sur les projets en cours
7. Divers

### **Protocole de l'assemblée primaire du 24 novembre 2016**

Sur proposition de M. Jean-Michel Gailard, Président, l'assemblée primaire renonce à la lecture du protocole de l'assemblée primaire du 24 novembre 2016, protocole qui a été porté à la connaissance de tous les citoyens dans l'InfoRiddes, et l'approuve à l'unanimité. L'ordre du jour est également accepté.

### **Lecture du budget 2018**

Le compte de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 2'642'050.-. Les investissements nets s'élèvent à Fr. 2'237'000.-.

Quant au compte de variation de fortune, il présente un excédent de revenus de Fr. 2'050.- après enregistrement de Fr. 2'640'000.- d'amortissements comptables.

Ce budget 2018 est soumis à votre approbation conformément aux dispositions légales en vigueur. Il a été adopté en séance du Conseil communal du 3 octobre 2017 et soumis aux organes de contrôle prévus par la loi.

#### **Compte de fonctionnement**

Le total des charges de fonctionnement est en augmentation de 4.66% par rapport au budget 2017. Il a passé de Fr. 15'828'850.- en 2016 à Fr. 16'567'450.- en 2017, soit une augmentation de Fr. 738'600.-. Le total des revenus de fonctionnement est également en augmentation, passant de Fr. 15'476'601.- à Fr. 16'569'500, soit une augmentation de Fr. 1'092'899.- qui correspond à 7.06 %.

#### **Compte des investissements**

Le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à Fr. 2'237'000.-, y compris ceux liés aux services autofinancés.

Les principaux investissements concernent la réfection de la route de

Leytron, la réfection de la route des Combes à La Tzoumaz, les travaux de modération de trafic et la participation communale aux travaux de construction et réfection des routes cantonales.

#### **Approbation du budget 2018**

L'assemblée primaire accepte le budget 2018 de la municipalité à l'unanimité.

#### **Présentation du plan quadriennal 2018-2021**

Le plan quadriennal est présenté à l'assemblée primaire. Il est prévu un retour à une charge d'investissements plus modestes pour les années à venir. Cela permettra de diminuer l'endettement net par habitant. Les dépenses communales s'inscrivent dans une vision à moyen terme maîtrisée et permettront à la Commune de conserver une situation financière saine.

#### **Informations sur les projets en cours et à venir**

Les projets en cours et à venir sont présentés à l'assemblée primaire, soit :

- Travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école
- Adduction d'eau potable et micro-centrale des Pontets
- Zones réservées – Plan d'affectation des zones

#### **Divers**

Après quelques remarques, auxquelles il est répondu et dont il est pris note, la parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance en remerciant les membres de l'Assemblée pour leur participation et leur intérêt. Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.





## Message et remarques sur le budget 2019

### 1. Aperçu général

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers Concitoyens,  
Conformément à l'article 7 al. 1 de

la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le budget de la Commune pour l'année 2019.

### Présentation du résultat annuel

#### Compte de fonctionnement

##### Résultat avant amortissements comptables

		Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Charges financières	fr.	14'372'498.03	13'927'450.00	14'788'900.00
Revenus financiers	fr.	18'185'437.25	16'569'500.00	17'489'116.00
Marge d'autofinancement	fr.	3'812'939.22	2'642'050.00	2'700'216.00

##### Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	3'812'939.22	2'642'050.00	2'700'216.00
Amortissements ordinaires	fr.	3'407'436.38	2'640'000.00	2'623'000.00
Excédent de revenus	fr.	405'502.84	2'050.00	77'216.00

#### Compte des investissements

Dépenses	fr.	6'836'580.13	2'287'000.00	2'643'000.00
Recettes	fr.	4'181'703.75	50'000.00	200'000.00
Investissements nets	fr.	2'654'876.38	2'237'000.00	2'443'000.00

#### Financement

Marge d'autofinancement	fr.	3'812'939.22	2'642'050.00	2'700'216.00
Investissements nets	fr.	2'654'876.38	2'237'000.00	2'443'000.00
Excédent de financement	fr.	1'158'062.84	405'050.00	257'216.00

#### Fortune

Fortune au 31.12.2017	fr.	7'812'438.00		
Résultat 2018 (selon budget)	fr.		2'050.00	
Résultat 2019 (selon budget)	fr.			77'216.00
Fortune probable au 31.12.2019	fr.			7'891'704.00

#### Engagements

Engagements au 31.12.2017	fr.	31'511'661.00		
Excédent de financement 2018	fr.		405'050.00	
Excédent de financement 2019	fr.			257'216.00
Engagements probables au 31.12.2019	fr.			30'849'395.00

## 2. Considérations générales

Le compte de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 2'700'216.-. Les investissements nets s'élèvent à Fr. 2'443'000.-. Ce budget se caractérise donc par un excédent de financement de Fr. 257'216.-, qui permettra de diminuer la dette communale.

## 3. Comptes de fonctionnement

Le total des charges de fonctionnement est en augmentation de 5.10% par rapport au budget 2018. Il a passé de Fr. 16'567'450.- en 2018 à Fr. 17'411'900.- en 2019, soit une augmentation de Fr. 844'450.-.

Le total des revenus de fonctionnement est également en augmentation, passant de Fr. 16'569'500.- à Fr. 17'489'116.-, soit une augmentation de Fr. 919'616.- qui correspond à 5.55%.

On peut constater une logique concordance entre les augmentations des charges et des revenus.

Nous vous commentons ci-après les principales différences dans le budget 2019 :

- Augmentation des charges de personnel de Fr. 95'000.- par rapport

Quant au compte de variation de fortune, il présente un excédent de revenus de Fr. 77'216.- après enregistrement de Fr. 2'623'000.- d'amortissements comptables. Ce bénéfice d'exercice va conforter la fortune de la Commune qui devrait s'élever au 31.12.2019 à un montant de Fr. 7'891'704.-.

au budget 2018 et de Fr. 102'000.- sur les comptes 2017 dans le compte « Enseignement et formation ». Cela est dû à la nouvelle organisation à mettre en place en lien avec l'agrandissement de l'école et la gestion d'un bâtiment supplémentaire. Il est en effet prévu de réorganiser le service des bâtiments, avec l'engagement d'un adjoint au responsable des bâtiments, dans le courant de l'année 2019.

- « Prévoyance sociale » : diminution de la participation au réseau des mamans de jour « Planète Enfants » de Fr. 40'000.- par rapport au budget 2018 et de Fr. 98'000.- par rapport aux comptes 2017. Cette nette diminution est la conséquence directe de l'ouverture de la nurserie et de

Ce budget 2019 est soumis à votre approbation, conformément aux dispositions légales en vigueur. Il a été adopté en séance du Conseil communal du 20 septembre 2018.

l'agrandissement de l'UAPE. De nombreux enfants, qui étaient auparavant pris en charge par le réseau « Planète Enfants », ont aujourd'hui intégrés nos structures communales de la petite enfance.

- « Economie publique » : dans le compte « tourisme », la Commune doit pouvoir garantir et démontrer l'affectation des taxes de séjour et d'hébergement conformément à la loi sur le tourisme. Pour cette raison et pour la première année, l'ensemble des charges et produits liés à l'activité touristique sont détaillés dans les comptes communaux. Ce changement entraîne une augmentation des charges, qui est compensée en grande partie par des recettes supplémentaires. Toutefois, un mon-

### Compte de fonctionnement selon les tâches

	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 Administration générale	1'717'127.42	656'866.48	1'669'100.00	650'000.00	1'690'400.00	636'000.00
1 Sécurité publique	745'266.70	174'192.17	782'400.00	158'500.00	792'900.00	159'500.00
2 Enseignement et formation	3'209'751.42	371'583.95	3'395'750.00	354'500.00	3'563'400.00	385'500.00
3 Culture, loisirs et culte	1'006'627.10	7'626.90	903'500.00	12'000.00	934'700.00	12'000.00
4 Santé	103'018.90	-	98'000.00	-	108'000.00	-
5 Prévoyance sociale	2'086'220.06	583'753.50	2'114'700.00	482'500.00	2'204'500.00	648'500.00
6 Trafic	3'114'341.81	659'042.49	2'536'000.00	859'000.00	2'697'000.00	824'000.00
7 Protec.et aménag. de l'environnement	3'458'620.39	3'010'840.84	3'054'000.00	2'677'000.00	3'195'000.00	2'802'000.00
8 Economie publique	1'574'594.85	1'587'293.58	1'526'000.00	1'581'000.00	1'788'000.00	1'864'000.00
9 Finances et impôts	764'365.76	11'134'237.34	488'000.00	9'795'000.00	438'000.00	10'157'616.00
Total des charges et des revenus	17'779'934.41	18'185'437.25	16'567'450.00	16'569'500.00	17'411'900.00	17'489'116.00
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	405'502.84		2'050.00		77'216.00	

tant supplémentaire de Fr. 100'000.– est budgétisé pour la participation au VIP Pass, qui a déjà été introduit durant l'été 2018 et qui permet aux propriétaires de résidences secondaires et hôtes de la station, de bénéficier de la gratuité des remontées mécaniques ainsi que de rabais sur

diverses attractions et activités de la région durant la saison estivale. Les produits touristiques (taxes de séjour et d'hébergement) ont également été adaptés et une augmentation de Fr. 180'000.– est prévu par rapport au budget 2018 et de Fr. 40'000.– par rapport aux comptes 2017.

- «Finances et impôts»: adaptation des revenus d'impôts sur les personnes physiques en fonction du dernier exercice comptable bouclé. Par rapport au budget 2018, l'augmentation s'élève à Fr. 380'000.–.

### Compte de fonctionnement selon les natures

	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
30 Charges de personnel	3'649'404.80		3'888'100.00		4'104'400.00	
31 Biens, services et marchandises	4'261'145.89		3'748'000.00		4'241'200.00	
32 Intérêts passifs	263'491.36		323'000.00		273'000.00	
33 Amortissements	3'851'379.29		2'740'000.00		2'723'000.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	55'951.60		58'000.00		58'000.00	
35 Dédom. versés à des collect. publ.	1'030'543.42		1'193'800.00		1'165'800.00	
36 Subventions accordées	3'128'216.73		3'057'550.00		3'188'500.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	277'301.32		132'000.00		253'000.00	
39 Imputations internes	1'262'500.00		1'427'000.00		1'405'000.00	
40 Impôts		10'829'605.59		9'513'000.00		9'913'000.00
41 Patentes et concessions		312'895.50		289'000.00		299'000.00
42 Revenus des biens		224'174.30		181'000.00		186'000.00
43 Contributions		4'945'788.79		4'535'000.00		5'009'000.00
44 Parts à des recettes et contrib. s/affect.		99'248.55		118'000.00		69'616.00
45 Restitutions de collectivités publiques		11'501.30		10'000.00		10'000.00
46 Subventions		360'644.88		346'500.00		381'500.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		139'078.34		150'000.00		216'000.00
49 Imputations internes		1'262'500.00		1'427'000.00		1'405'000.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>17'779'934.41</b>	<b>18'185'437.25</b>	<b>16'567'450.00</b>	<b>16'569'500.00</b>	<b>17'411'900.00</b>	<b>17'489'116.00</b>
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	405'502.84		2'050.00		77'216.00	

En ce qui concerne les comptes de fonctionnement selon les natures, quelques remarques peuvent être émises :

- Augmentation des charges du personnel : plusieurs facteurs ex-

pliquent cette augmentation, la principale étant l'amélioration des prestations de la petite enfance avec l'agrandissement de l'UAPE et l'ouverture d'une nurserie. Ces nou-

velles offres entraînent une augmentation des inscriptions et par là, du personnel éducatif. Dans le cadre de la construction de la nouvelle école, il est également nécessaire

de renforcer le personnel d'entretien des bâtiments. Enfin, le taux d'activité du personnel de la piscine communale de La Tzoumaz devra être augmenté suite à la décision d'ouvrir la piscine tous les jours durant les saisons touristiques. De plus, la construction des bâtiments de résidences touristiques au centre de la station amène de la clientèle supplémentaire.

- Augmentation des biens, services et marchandises. Cela est dû à l'adaptation des frais d'énergie et d'entretien des bâtiments scolaires et du centre sportif ainsi qu'à l'augmentation des charges touristiques.
- Augmentation des subventions accordées aux cantons pour la participation communale pour les enfants des écoles ainsi que pour les routes cantonales.

- Augmentations des recettes d'impôts et des contributions en lien avec les taxes touristiques : celles-ci sont expliquées dans le chapitre précédent.

#### 4. Comptes des investissements

Le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à Fr. 2'443'000.–, y compris ceux liés aux services autofinancés.

Les investissements les plus importants figurent dans le compte « Trafic » :

- Réfection de la Rue du Milieu pour Fr. 450'000.–, montant auquel il faut rajouter Fr. 110'000.– pour l'eau potable ainsi que Fr. 140'000.– pour la réfection des conduites d'eaux usées.
- Un montant de Fr. 244'000.– est demandé par l'Etat du Valais comme participation communale aux travaux de construction et de réfection

des routes cantonales. Les investissements principaux sont la réfection du pont sur la conduite forcée de la Route des Mayens ainsi que la construction d'un trottoir à la Rue des Caves.

- Un montant de Fr. 150'000.– a été inscrit pour débiter l'assainissement des routes agricoles.
- Un montant de Fr. 50'000.– est budgétisé pour la suite des études de la liaison par câble entre Riddes et La Tzoumaz.

Concernant les projets de places de jeux, ceux-ci ont pris du retard et

les montants de Fr. 100'000.– pour la place de jeux de Riddes et de Fr. 150'000.– pour celle de La Tzoumaz sont reportés du budget 2018.

Un montant de Fr. 300'000.– est attendu pour l'eau potable et concerne des travaux effectués à Villy et à La Durand, dans le cadre des travaux de Riddes Energie SA pour la création d'un troisième palier de turbinage.

Des études pour le raccordement d'Auddes et d'Isérables à la Step de Riddes ainsi que pour l'amélioration du fonctionnement général de la Step ont démarré dernièrement. Un premier montant de Fr. 300'000.– est

#### Compte des investissements selon les tâches

	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	9'158.05	-	15'000.00	-	10'000.00	-
2 Enseignement et formation	2'782'346.65	1'760'963.00	40'000.00	-	60'000.00	-
3 Culture, loisirs et culte	97'782.20	97'640.00	250'000.00	-	250'000.00	-
4 Santé	-	-	3'000.00	-	3'000.00	-
5 Prévoyance sociale	754'282.75	50'000.00	16'000.00	-	16'000.00	-
6 Trafic	1'232'717.95	302'715.45	1'433'000.00	-	894'000.00	-
7 Protect. et aménag. de l'environnement	1'960'259.08	1'970'385.30	430'000.00	50'000.00	1'310'000.00	200'000.00
8 Economie publique	33.45	-	100'000.00	-	100'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>6'836'580.13</b>	<b>4'181'703.75</b>	<b>2'287'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>2'643'000.00</b>	<b>200'000.00</b>
Excédent de dépenses		2'654'876.38		2'237'000.00		2'443'000.00
Excédent de recettes	-		-		-	



budgetisé pour la phase d'études et de début des travaux.

Les travaux de correction des torrents ont pu débuter cette année et sont échelonnés sur une période de 3 ans. La participation communale pour l'année 2019 s'élève à Fr. 130'000.-.

Un montant de Fr. 100'000.- est planifié pour le changement de ventilation à la piscine de La Tzoumaz.

Il y a également des dépenses liées au niveau des investissements :

- Fr. 10'000.- pour le CSI B des 2 Rives
- Fr. 60'000.- pour le Cycle d'orientation de Leytron

- Fr. 3'000.- pour le financement des secours sanitaires

- Fr. 16'000.- pour les institutions sociales

- Fr. 55'000.- à titre de participation au financement de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

## 5. Indicateurs financiers

Le récapitulatif des indicateurs financiers présente les résultats suivants :

### Récapitulatif

<b>1. Degré d'autofinancement</b>			<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Moyenne</b>
<i>(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)</i>			143.6%	118.1%	110.5%	124.8%
<b>Valeurs indicatives</b>	plus de 100%	très bien				
	80 à 100%	bien				
	60 à 80%	satisfaisant (à court terme)				
	0 à 60%	insuffisant				
	moins de 0%	très mauvais				
<b>2. Capacité d'autofinancement</b>			<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Moyenne</b>
<i>(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)</i>			22.7%	17.6%	17.0%	19.2%
<b>Valeurs indicatives</b>	plus de 20%	très bien				
	15 à 20%	bien				
	8 à 15%	satisfaisant				
	0 à 8%	insuffisant				
	moins de 0%	très mauvais				
<b>3. Taux des amortissements ordinaires</b>			<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Moyenne</b>
<i>(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)</i>			12.6%	10.2%	10.2%	11.0%
<b>Valeurs indicatives</b>	10% et plus	Amortissements suffisants				
	8 à 10%	Amortissements moyens (à court terme)				
	5 à 8%	Amortissements faibles				
	2 à 5%	Amortissements insuffisants				
	moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants				
<b>4. Endettement net par habitant</b>			<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Moyenne</b>
<i>(Dette brute moins PF réalisable par habitant)</i>			4'103	3'919	3'773	3'930
<b>Valeurs indicatives</b>	moins de 3'000	Endettement faible				
	de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré				
	de 5'000 à 7'000	Endettement important				
	de 7'000 à 9'000	Endettement très important				
	plus de 9'000	Endettement excessif				
<b>5. Taux du volume de la dette brute</b>			<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Moyenne</b>
<i>(Dette brute en % des revenus financiers)</i>			187.7%	207.6%	194.3%	196.2%
<b>Valeurs indicatives</b>	moins de 150%	très bien				
	150 à 200%	bien				
	200 à 250%	satisfaisant				
	250 à 300%	insuffisant				
	plus de 300%	mauvais				

## 6. Conclusion

Le budget 2019 dégage une marge d'autofinancement de Fr. 2'700'216.–, un excédent de revenus de fonctionnement de Fr. 77'216.– et un excédent de financement de Fr. 257'216.–.

Le volume des investissements nets s'élève à Fr. 2'443'000.–. La dette brute est en diminution et l'endettement net par habitant s'élève Fr. 3'773.– au 31.12.2019, soit une diminution de Fr. 146.– en une année. Cette diminution était prévue dans le cadre de notre planification financière. Cette dette est considérée comme mesurée par les indicateurs du canton du Valais.

Ainsi, après les importants investissements des années 2014-2016, la charge d'investissement de 2019, amène, comme pour les deux années précédentes, un excédent de finance-

ment qui permet de diminuer les engagements financiers de la commune.

Pour les années 2020, 2021 et 2022, une légère insuffisance de financement a été planifiée, qui, compensée par l'augmentation de la population, devrait éviter une augmentation de l'endettement net par habitant. Dans cette planification financière a été intégrée un montant d'investissement de Fr. 2'500'000.– pour la réfection de la Salle de l'Abeille. Ce projet important dépassant les 5% des recettes brutes, il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire, ce très probablement lors de celle de juin 2019.

Les dépenses communales s'inscrivent dans une vision à moyen terme maîtrisée et permettront à la Commune de conserver une situation financière saine.





## Mise en place du système de collecte des restes alimentaires

### Démonstration

Démonstration et explication du fonctionnement du système par les collaborateurs de SATOM SA

**le vendredi 16 et le mardi**

**20 novembre 2018**

de 16h30 à 18h30 au point de collecte situé devant le bâtiment communal (places de parc côté Est).

Le système GastroVert® de collecte de reste d'aliments sera mis en place le 16 novembre 2018, sous réserve toutefois de l'obtention de l'autorisation de construire, toujours en suspens auprès de la Commission cantonale des constructions.

Sept emplacements de collecte ont été prévus et figurent sur le plan ci-après.

Aussi et si votre ménage souhaite utiliser ce service, vous pourrez dès cette date vous annoncer à la réception du bureau communal, où une carte permettant l'accès au système vous sera remise, contre le dépôt d'une caution de Fr. 20.– (remboursée lors de son retour, en cas de départ ou autre). Après quoi, vous pourrez déposer vos sacs compostables dans les bacs récupérateurs. La carte est configurée pour vous permettre l'accès à tous les points de collecte répartis sur le territoire communal.



Des sacs compostables peuvent être retirés à chaque emplacement de collecte. Ils sont adaptés au modèle de bio-seau vendu à la commune au prix de Fr. 5.–.

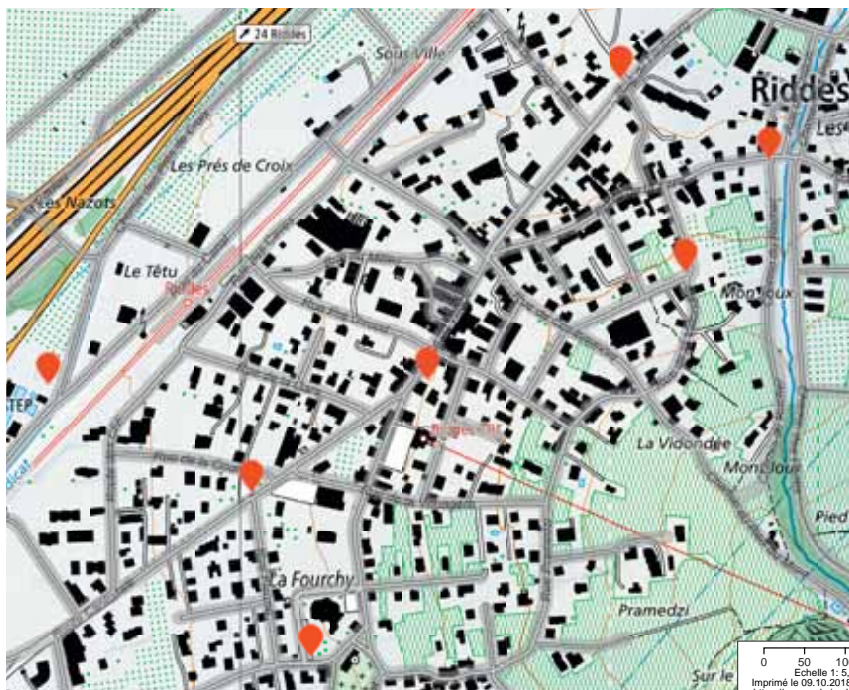
Votre expérience d'utilisation sera améliorée si vous utilisez l'interface Internet personnalisée accessible à l'adresse : [www.gvp.satomsa.ch](http://www.gvp.satomsa.ch). Votre inscription demeure facultative et n'influence pas la disponibilité du service.

A partir de cet espace « usager », vous disposez de :

- diverses informations relatives à l'utilisation du système ;
- la disponibilité des points de collecte ;
- la possibilité de contacter directement Satom SA ;
- découvrir d'autres fonctionnalités plus étendues ;
- recevoir des conseils

Procédure d'inscription :

- connectez-vous avec n'importe quel navigateur internet au site [www.gvp.satomsa.ch](http://www.gvp.satomsa.ch) ;
- cliquez sur « ouvrir mon compte utilisateur » ;
- saisissez votre numéro d'utilisateur « NoUser » ;
- saisissez une adresse e-mail valide ;
- définissez votre propre mot de passe ;
- une fois votre compte créé, vous recevrez un courriel de validation. Suivez les instructions contenues dans ce courriel afin de valider et terminer la création de votre compte.





## Rappel des horaires du bureau de vote

Dans le cadre de la modification de la loi sur les droits politiques et au vu des statistiques de fréquentation des bureaux de vote de la commune les samedis au cours des dernières années, le Conseil communal a décidé que le bureau de vote ne sera plus ouvert le samedi du scrutin. Il restera par contre

ouvert le dimanche matin de 10h à 11h. L'électeur peut également toujours exercer son vote par voie postale. Il affranchit, sous peine de nullité, l'enveloppe de transmission selon les tarifs postaux en vigueur. Il lui est toujours également possible de déposer l'enveloppe de transmission fermée, direc-

tement auprès du secrétariat communal. Ce dépôt peut intervenir dès que le citoyen a reçu le matériel de vote et jusqu'au vendredi qui précède le scrutin, selon les horaires d'ouverture des guichets. **Pour rappel, les enveloppes de vote déposées dans la boîte à lettre de la commune sont nuls.**



## Election de la constituante

Le 4 mars 2018, le peuple valaisan a accepté l'initiative populaire « Pour une révision de la Constitution cantonale du 8 mars 1907 ». Il décidait simultanément de confier à une constituante, dont les membres doivent être élus par le peuple, la tâche de rédiger et formaliser le projet de nouvelle Charte fondamentale, qui pour rappel est vieille de plus d'un siècle et est l'une des plus vieilles en vigueur en Suisse.

La nouvelle constitution sera adaptée aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle et à l'évo-

lution d'un canton dont la population a triplé, qui s'est urbanisé et qui a vu ses emplois du secteur primaire fondre et de nouvelles technologies émerger.

L'élection des membres de la constituante aura lieu le dimanche 25 novembre 2018. Ce jour-là, les citoyennes et citoyens valaisans joueront un rôle important puisqu'ils devront désigner les personnes chargées de présenter un projet de nouvelle Constitution. Ses 130 membres devront représenter toutes les composantes de la société valaisanne.

La séance constitutive devrait avoir lieu le 17 décembre. La constituante travaillera durant quatre ans environ avant de soumettre son projet au peuple. Une nouvelle Constituante est une chance historique, nous vous invitons donc à vous y intéresser et à donner votre opinion lors de l'élection du 25 novembre prochain.



## Aménagement du territoire

Densification, construction vers l'intérieur, requalification : tels sont les maîtres-mots découlant de la dernière révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Une révision qui ne va pas de soi pour une grande partie des cantons et des communes helvétiques, tant la nouvelle LAT a transformé les normes en matière d'aménagement ; il y a un « avant » et un « après » le 1<sup>er</sup> mai 2014. Reste que la population helvétique a accepté ce changement de paradigme et que ces nouvelles normes sont désormais entrées en vigueur.

Il est maintenant de la compétence des cantons mais également des communes de les mettre en œuvre. La législation nous charge d'ordonner et de régler l'affectation de notre territoire en assurant une utilisation mesurée du sol. Cette obligation est concrétisée par l'élaboration des plans d'affectation de zones (PAZ). Les options de développement communal garantissent la cohérence de l'aménagement communal et montrent également les potentiels besoins de coordination avec le canton et les communes voisines.

La première mesure prise par la Commune de Riddes est la mise en zones réservées le 24 novembre 2017, d'environ 64 hectares de zone à bâtir, situées à Auddes et à La Tzoumaz. La création de zones réservées est souvent établie avant de lancer une procédure de révision d'un PAZ, car elle suspend temporairement la constructibilité des secteurs concernés. Elle représente une mesure conservatoire, prise aux fins d'établir des plans d'affectation.

Ce à quoi la Commission communale sur l'aménagement du territoire, en collaboration avec un bureau spécialisé en la matière, s'attèle depuis la votation du peuple suisse. Elle a à ce jour défini une zone d'habitation pour les besoins estimés des trente prochaines années, à l'intérieur de laquelle, seuls seront constructibles les terrains nécessaires pour couvrir les besoins des quinze prochaines années comme le veut la LAT. Cette zone constitue le périmètre d'urbanisation, qui est le concept retenu par le Canton du Valais et qui a trouvé grâce aux yeux de la Confédération.



## Exposition à la bibliothèque communale : « le développement vers l'intérieur »

Entre le 14 janvier et le 22 février 2019, la bibliothèque communale accueillera une exposition intitulée « le développement vers l'intérieur ». Le vernissage, auquel toute la population riddanne est cordialement invitée à participer, aura lieu le **mardi 15 janvier 2019 à 18h**. M. Nicolas Mettan, adjoint au chef de service du développement territorial, nous fera l'honneur de sa présence à cette occasion et présentera brièvement les enjeux de demain et les opportunités que nous offrent l'aménagement du territoire.

Cette première base de travail permet maintenant à la commission de poursuivre le réexamen de son PAZ et de son règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Les objectifs stratégiques suivants ont été fixés et adoptés par le Conseil communal :

- Développer de manière harmonieuse la Commune en tant que commune mixte résidentielle de plaine et touristique à La Tzoumaz ;
- Augmenter l'attractivité de la Commune en tant que commune résidentielle pour atteindre le nombre d'habitants correspondant aux capacités d'équipement en place et répondre au besoin d'une nouvelle salle multifonction dans la plaine ;
- Densifier et optimiser la zone à bâtir actuelle (densité, hauteurs, etc.) au sein du périmètre d'urbanisation conformément au Plan Directeur cantonal (PDC) en tenant compte du patrimoine architectural de la Commune ;
- Renforcer le développement touristique de La Tzoumaz en identifiant et en planifiant les secteurs de la station favorable à la création de zone d'activités touristiques conformément au PDC et à la loi sur les résidences secondaires (LRS) ;
- Renforcer les espaces et installations d'équipements publics à La Tzoumaz autour de la nouvelle Place centrale et favoriser la mobilité douce au cœur de la station ;
- Intégrer au niveau communal le projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône en synergie avec le projet de pompage-turbinage entre le Rhône et le lac des Dix (Rhôdix) ;
- Favoriser le maintien des bonnes terres agricoles en plaine et main-

tenir des conditions favorables pour l'activité agricole sur le coteau du hameau de Auddes ;

- Préserver les sites naturels et paysagers caractéristiques de la commune, tout en tenant compte des dangers naturels ;
- Favoriser les énergies renouvelables sur le territoire communal dans le domaine de la construction et des projets de développement.
- Planifier le développement d'une liaison de transport par câble « plaine-montagne » pour relier La Tzoumaz avec la plaine et augmenter l'attractivité de la liaison avec le domaine skiable des 4 Vallées ;

Au niveau de l'agenda et en fonction de l'avancement des procédures, la mise à l'enquête publique du PAZ-RCCZ révisés pourrait intervenir dans le courant du mois de juin 2019 et être soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 28 novembre 2019.

Dans tous les cas, des outils de travail conformes aux législations actuelles, que ce soit en terme d'aménagements du territoire ou des constructions, avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi sur les constructions et son ordonnance d'application, facilitera l'accomplissement de la tâche communale. Nos services n'auront plus à jongler avec un RCCZ, certes encore en vigueur, mais qui n'est largement plus conforme aux nouvelles dispositions légales adoptées depuis 2012. Preuve en est que s'il y a un domaine qui est en perpétuelle mutation, c'est bien celui de l'aménagement du territoire et de l'édilité.



## Du côté de La Tzoumaz

### **Piscine et sauna**

Piscine couverte à 29°C, située dans le bâtiment de la télécabine. Horaires : du 15 décembre 2018 au 28 avril 2019. Tous les jours de 13 h 30 à 19 h 30.

**Entrée à la piscine offerte aux enfants jusqu'à 16 ans domiciliés sur la Commune de Riddes**

### **Patinoire**

Patinoire artificielle située sur la Place centrale. Accès gratuit 7j./7 de 10 h à 20 h (de Noël à Pâques). Location de patins à glace auprès du magasin Monnet Sports. Accès libre.

### **Sentiers raquettes**

La diversité des sentiers raquettes de La Tzoumaz promet une entière satis-

faction aux randonneurs en recherche d'effort ou tout simplement désireux de moments de tranquillité. Les sentiers balisés sont adaptés à trois différents types de difficulté. Carte gratuite disponible à l'office du tourisme.

### **Sentiers piétons**

Le Sentier des Sens en version hivernale vous permettra de vous promener et de découvrir la forêt dans son manteau hivernal. Que ce soit à pieds, en raquette ou avec des petits enfants sur une luge, ce sentier vous permettra de passer un agréable moment de promenade en pleine nature, dans un cadre idyllique.



## Activités phares de l'hiver 2019 à La Tzoumaz

- 15 décembre** Fête de lancement de saison et 50 ans de l'Ecole Suisse de Ski
- 24 décembre** Noël des enfants sur la Place centrale et messe de minuit
- 27 décembre** Taille Ta Neige Tour
- et 7 mars** Concours de sculpture sur neige, avec de nombreux prix à gagner  
Animation musicale, vin chaud et jus de pomme chaud
- 31 décembre** Fête du Nouvel an. Ambiance garantie sur la Place centrale de La Tzoumaz pour passer comme il se doit en 2019 ! Bar, DJs et grands feux d'artifice à minuit
- 4 janvier** De 15h à 18h - Light painting  
Mettez en lumière votre créativité avec cet atelier tout public et gratuit sur la Place centrale
- 1<sup>er</sup> février** Dès 18h - Snow Day 4Bikes. Descente nocturne en VTT sur la piste de luge, apéro-fondue à Savoleyres avant le départ
- 9 février** Course nocturne de Ski alpinisme. Course contre-la-montre La Tzoumaz - Les Etablons
- 3 mars** Skicolor. Pour fêter carnaval, La Tzoumaz organise un événement unique qui réunit ski, fun et festival de couleurs ! Les participants emprunteront la piste du Funslope sur le domaine de La Tzoumaz et seront plongés dans des explosions de couleurs pour une expérience magique. Chaque participant sera vêtu d'une combinaison blanche de protection et traversera des zones où il se verra aspergé de la tête aux pieds de couleurs différentes. Cette poudre de couleur est bien entendu biodégradable et 100% naturel
- 17 mars** Grande fête de la luge sous les couleurs de la Saint-Patrick. Ambiance musicale, concert, test de luges, bars et produits du terroir. Pour plus de fun, déguisez-vous et participez au concours de déguisements

## Activités hebdomadaires

### Sortie nocturne en raquette, apéritif et raclette

#### Tous les mardis soir dès 17 h 30

Venez découvrir le monde magique de la forêt des Etablons puis déguster une délicieuse raclette dans une ambiance conviviale. Possibilité également de réserver seulement la balade ou la soirée raclette !

### Gym stretching à la salle communale

#### Tous les mardis soir à 18 h 30

### Roll ball à la piscine

#### Tous les jeudis soir à la piscine communale à 18 h

Vous rêvez de marcher sur l'eau et de vous amuser dans une bouée géante ? Venez essayer la Roll Ball à la piscine de La Tzoumaz ! Âge minimum : 8 ans ; les enfants âgés entre 8 et 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.







## Une société locale se présente

Le Ski-club Etablons

Du haut de ses 83 ans, le Ski-Club Etablons s'efforce, année après année, de promouvoir le sport et plus particulièrement la pratique du ski. Chaque saison, ce sont ainsi plus de 100 enfants et jeunes qui rejoignent les pistes de la Tzoumaz pour passer de magnifiques moments, à l'air libre et en compagnie de moniteurs reconnus « Jeunesse et Sport ». Cette fidélité et cet engouement pour le ski permet au club de proposer à nos jeunes de nombreuses activités au sein des différents groupes.

Le groupe **PICCOLOS** accueille les enfants dès l'âge de 4 ans pour leur faire découvrir les joies des sports de neige. Les parents sont également les bienvenus pour les accompagner. Chaque sortie est synonyme de joie et bonne humeur chez les petits, comme chez les grands.

Le groupe **OJ ALPINS** est destiné aux enfants et aux jeunes âgés de 8 ans et plus. Pour eux, pas de prise de tête, mais le plaisir de se retrouver entre amis le dimanche et profiter des pistes de la station. Les plus grands d'entre eux ont la possibilité de réaliser des sorties à ski de randonnée et découvrir le plaisir d'évoluer en dehors des sentiers battus avec un guide de montagne.

Le fer de lance de notre société se nomme les **TITANS**. Il s'agit du groupe compétition composé d'une quinzaine d'athlètes qui suivent un programme

d'entraînement assidu, en hiver comme en été. Les jours de courses, les compétiteurs défendent fièrement les couleurs du club dans les destinations du canton. L'ambiance est garantie aux abords des pistes!

Depuis 3 ans, le Ski-Club Etablons fait partie du PAST (Pierre Avoi Ski Team). Il s'agit d'une structure pour les jeunes dès l'âge de 11 ans désirant se sélectionner dans les cadres de Ski-Valais. Elle rassemble les Clubs de Verbier, Bagnes, Martigny, Ovronnaz, Riddes et seront tout prochainement rejoints par ceux de la Vallée d'Entremont. Elle permet d'unir les forces afin d'offrir aux compétiteurs le meilleur encadrement possible pour leur progression. Nous y comptons 7 jeunes athlètes de 2007. Le PAST est également depuis cette année un centre de perfectionnement de Ski-Valais qui réunit les meilleurs compétiteurs du canton. Nous avons la fierté d'avoir quatre athlètes OJ défendant nos couleurs dans les courses cantonales et nationales (Arnaud Sarrasin, Noa Morand, Alexis Morand et Mathilde Sarrasin). Les 9 et 10 mars 2019, le PAST organisera sur les pistes de La

Tzoumaz, les Championnats valaisans de Géant et de Slalom.

Nous ne pouvons pas terminer sans parler de notre buvette qui fêtera cette saison ses 10 ans. Que vous soyez skieur ou non, n'hésitez pas à nous rendre visite afin de partager un moment de convivialité dans une ambiance sympathique!

### Quelques dates

**24.11 et 01.12.2018 :**

Cours préparatoires à la salle de Combremont pour le OJ Alpains

**16.12.2018 et 29.12.2018 :**

Premier cours OJ Alpains et 1<sup>er</sup> cours Piccolos

**24.02.2019 :** Sortie à Crans-Montana

**09.03 et 10.03.2019 :**

Week-end OJ avec nuit en commun

**16.03 et 19.03.2019 :** Concours des Piccolos et concours interne

Les inscriptions pour la saison d'hiver 2018-2019 sont ouvertes. Toutes les informations sur notre site internet [www.scetablons.ch](http://www.scetablons.ch). Retrouvez-nous également sous [www.facebook.com/scetablons](http://www.facebook.com/scetablons).





# Divers

## Les news de la Jeunesse de Riddes

Si tu as entre 16 et 35 ans, que tu aimes sortir et faire des activités avec d'autres jeunes, nous t'invitons à rejoindre la Jeunesse Riddes - La Tzoumaz. Notre Jeunesse est très active dans sa commune, elle regorge toujours d'idées pour proposer des activités à ces membres ainsi qu'à tous les habitants de Riddes et de la Tzoumaz. Nous proposons diverses grandes sorties pour les membres, participons toutes les années au Rassemblement des Jeunesses Valaisannes ainsi qu'aux activités villageoises. Nos membres pensent à l'ensemble de la population en proposant des activités pour les enfants, par exemple lors de la Fête Dieu et se met à disposition des personnes vieillissantes avec le Clean up.

La Jeunesse t'invite et compte sur ta présence au tournoi de Jass. Celui-ci se déroulera le 25 novembre 2018 à la salle du Collège. Si tu es intéressé, tu peux te renseigner et t'inscrire au 079 370 93 42.

## Tarifs des abonnements de ski pour les habitants de Riddes

L'offre, qui propose aux écoliers de l'école primaire et CO, l'abonnement annuel à Fr. 60.- pour le secteur La Tzoumaz-Savoleyres-Verbier-Bruson est reconduit par notre partenaire Téléréverbier (sur ce prix, Fr. 50.- est pris en charge par la commune). Pour ces écoliers qui souhaitent skier au-delà de ces frontières et profiter des 400km de piste du secteur 4 Vallées, l'abonnement annuel est au prix de Fr. 300.- (participation communale de Fr. 150.-). Les jeunes (1994-2003) bénéficient d'un abonnement annuel 4 Vallées au prix de Fr. 400.- avec une participation communale de Fr. 50.-. A préciser que l'abonnement annuel 4 Vallées donne droit à l'obtention d'un carnet de bons d'une valeur de plus de Fr. 2'000.-, avec de nombreux avantages (5 journées de ski gratuites aux Portes du Soleil, Aletsch Arena, Chamonix, Vallées d'Aoste, etc.).

TARIFS SUPER INDIGÈNES					
Sans participation communale pour les enfants et les jeunes. Présentation d'une attestation de domicile obligatoire (sans preuve de domicile, tarif ordinaire)					
	ADULTE 1955-1993	SENIOR 1944-1955	JEUNE 1994-2003	ENFANT 2004-2011	Kid > 2012 et Senior II < 1941
ANNUEL 4 VALLÉES	600	600	400 <sup>1</sup>	300 <sup>2</sup>	Gratuit

<sup>1</sup> participation communale de Fr. 50.-, <sup>2</sup> participation communale de Fr. 150.-

## Rabais accordés aux habitants de la Commune de Riddes sur les cartes journalières

- 40% sur le tarif ordinaire pour les secteurs Verbier, Savoleyres/La Tzoumaz et Bruson.
- 20% sur le tarif ordinaire pour le secteur 4 Vallées.

## Ouverture des caisses de Téléréverbier à La Tzoumaz

Tous les week-ends à partir du 20 octobre jusqu'à l'ouverture des pistes de ski de Savoleyres : 9 h 30-13 h et dès l'ouverture des pistes de Savoleyres : 8 h 30-16 h 30. Informations : [www.verbier.ch](http://www.verbier.ch).

## Les activités de la bibliothèque

### « La nuit du conte »

Le 9 novembre 2018 (19 h pour les 1H à 4H et 20 h 15 pour les 5H à 8H) : pendant que les enfants écoutent les contes, les parents et les frères et sœurs pourront aller jouer à la ludothèque. Par Aline Gardaz De Luca ([www.laroulottedescontes.ch](http://www.laroulottedescontes.ch)). Aline balade sa valise partout où on l'appelle. Dans sa valise, il y a des histoires pour tous les âges. Dans sa valise, il y a de la lumière, des éclats de miel, des cailloux, des gouttes de rires. Dans sa valise, il y a des chants, des contes de chez elle et d'ailleurs et des récits qui disent la fragilité, la mort, le courage, l'amour... les choses de la vie ! Elle raconte ses histoires à tous ceux qui lui prêtent leurs oreilles et leur cœur.

### « Né pour lire »

Le 12 décembre 2018 dès 9 h : un moment de partage autour du livre entre les parents et leur(s) enfant(s) non scolarisé(s).

### « Le vin chaud de la biblio »

Le 21 décembre 2018 dès 17 h : une petite verrée sympa avant d'entrer dans le tourbillon des fêtes de fin d'année.

### Exposition: « développement vers l'intérieur »

Entre le 14 janvier et le 22 février 2019, la bibliothèque communale accueillera une exposition intitulée « développement vers l'intérieur ». Cette dernière permet de présenter les enjeux de l'aménagement du territoire de manière interactive et illustrée. Le vernissage aura lieu le mardi 15 janvier 2019 à 18 h.

## Roadmovie

Riddes et le cinéma, c'est une histoire d'amour qui dure ! Après les 4 soirées « Cinema Open Air » proposées par la Commission Jeunesse et la Jeunesse de Riddes en septembre 2017, voilà que le cinéma itinérant « Roadmovie » fera halte dans notre village le vendredi 16 novembre prochain. Et les citoyens pourront se faire une toile à la salle de l'Abeille, comme à l'époque !

Roadmovie est une association fondée en 2013 et soutenue par la Confédération et les cantons. Cela fait 15 ans cette année qu'elle s'engage en faveur de la culture cinématographique et amène le cinéma là où les gens n'y ont pas ou plus accès. Son but : promouvoir le cinéma suisse actuel. Les communes qui acceptent d'accueillir ce cinéma itinérant choisissent elles-mêmes ce qu'elles souhaitent voir parmi les propositions de films helvétiques récents.

Notre commune, par son comité d'organisation composé du directeur des écoles, d'un représentant de l'APER et de la conseillère en charge de la culture, a souhaité que petits et grands s'ouvrent au 7<sup>e</sup> art suisse, le temps d'une journée d'automne.

L'après-midi, l'association mettra en place des projections pour les élèves de 9 à 12 ans. Ceux-ci assisteront à des courts-métrages et à des animations organisées pour stimuler leur réflexion autour du cinéma. Par exemple, certaines classes mettront la main au pinceau pour embellir l'ancienne salle de cinéma de leurs dessins. Ou encore, certains élèves seront impliqués dans un projet intergénérationnel à la découverte du cinéma de leurs grands-parents et arrière-grands-parents. L'occasion pour les aînés de se remémorer leurs souvenirs du 7<sup>e</sup> art.

Le soir, la population qui le désire, est conviée à la projection de « L'ordre divin », film de Petra Volpe, qui raconte, avec intelligence et légèreté, le combat de longue haleine des femmes suisses pour obtenir le droit de vote, en 1971.

Vendredi 16 novembre 2018  
**ROADMOVIE**  
et la commune de Riddes vous présente :

**L'ORDRE DIVIN**

NORA PROPAGE SES DROLES D'IDÉES  
Suisse 1971: jeune mère au foyer, Nora vit dans un petit village. Elle est appréciée de tous jusqu'au jour où elle commence à s'engager publiquement pour le droit de vote des femmes, sujet sur lequel les hommes sont censés voter en février 1971.

Ciné-bar tenu par l'APER dès 19h15  
Projection du film : 20h00  
Durée : 96 min  
Age légal : 12 ans  
Entrée libre  
Collecte en faveur de Roadmovie

Salle de l'Abeille  
1908 Riddes

### Le Bus des neiges

Le **Bus des neiges** rencontre un grand succès et est par conséquent reconduit aux mêmes horaires que durant l'hiver dernier, soit :

- les mercredis : départ 12 h 40 et retour à 16 h 15
- les samedis : départ 9 h et retour à 16 h 15

Du mercredi 9 janvier au samedi 16 mars 2019. Les lieux de rendez-vous restent inchangés.

Riddes : Place de l'Abeille et La Tzoumaz : devant l'Office du Tourisme.

Un flyer sera distribué en début d'hiver aux enfants concernés. Les parents, grands-parents et/ou adultes qui accompagnent les petits-enfants pourront également utiliser gratuitement ce transport pour La Tzoumaz.

### Entretiens hivernaux

Au seuil de la saison d'hiver et afin de faciliter le travail voirie, nous rappelons aux usagers quelques principes relatifs au déblaiement des neiges et au stationnement des véhicules. Ces principes concernent en particulier La Tzoumaz, mais également Auddes et Riddes en cas de précipitations neigeuses.

Le déblaiement des neiges se fait, en principe durant la nuit et se prolonge tôt le matin. Afin de faciliter ce travail, les usagers veilleront à ne laisser sur la voie publique aucun objet pouvant gêner le travail des engins de déneigement. Les sacs à ordures seront obligatoirement déposés dans les moloks ou dans les containers.

Les entrepreneurs, propriétaires ou mandataires concernés, veilleront à ce que leurs chantiers entrepris sur le domaine public soient correctement signalisés et qu'aucune entrave ne perturbe les opérations de déblaiement des neiges. En outre, ils ont l'obligation de remettre en état (goudronnage) toutes les fouilles exécutées sur le domaine public. Ils seront rendus responsables de tous les dommages consécutifs à la non-observation du présent avis.

Tous les propriétaires bordiers sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi sur les Routes (LR) du 3 septembre 1965, articles 166 et suivants relatifs aux distances des murs de clôture, des haies, etc.

Les constructions et aménagements non conformes aux articles précités ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une demande d'indemnité en cas de dommages causés par les véhicules de déneigement.

Nous rappelons aux automobilistes les règles de circulation routière : « Lors de chutes de neige, il est interdit de laisser les véhicules en stationnement qui entraveraient le déneigement du domaine public ». La police effectuera les contrôles nécessaires et dénoncera les contrevenants. La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts éventuels occasionnés aux véhicules mal stationnés.

La neige tombée des toits ou pelletée sur la voie publique après le passage des engins de déblaiement pourra être débarrassée par les soins des services communaux aux frais des propriétaires, sans même que ceux-ci en soient avertis. Nous rappelons également qu'au terme de l'art. 196 de la Loi sur les routes : « La neige évacuée de la voie publique doit être également reçue par les fonds voisins ».

Pour diminuer la pollution, le salage du réseau routier est réduit au minimum ; cela suppose une prudence accrue des utilisateurs et une adaptation aux conditions de circulation.

Les gérances d'immeubles sont tenues d'aviser leurs clients des présentes prescriptions, qui seront également publiées au Bulletin officiel du 16 novembre 2018.

## Environnement

### Déchetteries de Ravanay et du Rosselin

Notre commune dispose d'ores et déjà d'un service performant de tri des déchets, avec ses deux déchetteries : celle de Ravanay pour les habitants de la plaine et celle du Rosselin, destinée aux habitants et résidents d'Audès et de La Tzoumaz. Ces deux points de collecte, auxquels s'ajoute l'écopoint situé à proximité de la Step, répondent parfaitement aux besoins de nos citoyens, sachant que le dépôt de tous les matériaux, exceptés les pneus de voiture et quelques produits spéciaux, se fait gratuitement pour les ménages privés.

### Contrôles - répression

L'obligation d'utiliser des sacs taxés est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Après plus de 6 mois de mise en place, période durant laquelle l'accent a été porté sur l'information et la prévention, les premières décisions d'amende ont été prises dès le mois d'août. Depuis, des contrôles réguliers sont effectués et nous n'avons d'autre choix que de poursuivre dans la voie de la répression. Nul ne peut plus ignorer cette nouvelle pratique. Pour rappel, l'amende s'élève à Fr. 300.-, ce qui représente le montant disponible pour l'achat de 157 sacs de 35 litres ! Nous espérons vivement que cette pratique incitera les fraudeurs à la réflexion.

### Dates de ramassage des papiers - village de Riddes

Le service de ramassage des papiers à domicile est reconduit en 2019, les 3<sup>e</sup> jeudis chaque 2 mois. Les vieux papiers seront déposés en petits paquets ficelés, aux mêmes endroits que les containers à ordures ménagères. Les cartons seront pliés afin de diminuer leur volume. Les papiers-cartons devront être déposés devant les immeubles et habitations pour 7h.

Les jeudis : 17 janvier 2019 • 21 mars 2019 • 16 mai 2019 • 18 juillet 2019 • 19 septembre 2019 • 21 novembre 2019

### Collecte des sapins de Noël

La Commune de Riddes renouvelle la collecte des sapins de Noël.

Les habitants du village sont invités à déposer leurs conifères sur le trottoir, sans décorations, clous, croisillons et pots, **le mardi 8 janvier 2019 avant 10h**. Les employés du Service de la voirie communale amèneront ces sapins à la déchetterie de Ravanay pour les faire composter.

### Horaires de Ravanay

#### Horaire d'été

1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

MARDI ET SAMEDI  
07h30-12h00 / 13h00-17h30

MERCREDI ET JEUDI  
13h00-17h30

VENDREDI  
13h00-19h00

#### Horaire d'hiver

1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

MARDI ET SAMEDI  
08h00-12h00 / 13h00-17h00

MERCREDI ET JEUDI  
13h00-17h00

VENDREDI  
13h00-19h00

### Horaires du Rosselin

#### Horaire d'été

1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

MERCREDI  
13h30-17h30

VENDREDI  
16h00-18h00

SAMEDI  
08h00-12h00 / 13h30-17h00

#### Horaire d'hiver

1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

MERCREDI  
13h30-17h30

SAMEDI  
08h00-12h00 / 13h30-17h00

### Les dîners du cœur

Anciennement appelé les repas communautaires, les dîners du cœur sont toujours au programme. Tout un chacun sera accueilli pour un repas convivial chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois à partir de 11 h 30 à la salle du Collège.

Un repas sympa, un moment de discussion, une ambiance de partage, des instants d'échange et de convivialité, un prix accessible, voilà tout ce que vous offrent ces repas. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Soyez donc les bienvenus et pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec M<sup>me</sup> Ilda Monnet (Tél. 027 306 73 41).

### Prochaines dates

2018 : 20 novembre, 18 décembre, 2019 : 15 janvier, 19 février, 16 avril, 21 mai

A relever que le repas du mardi 18 décembre 2018, sera pris en commun avec les enfants de l'UAPE. Ce dîner sera l'opportunité de créer un moment d'échange privilégié intergénérationnel. Petits et plus âgés pourront partager leurs motivations, souvenirs et autres autour de la fête de Noël.

### 50<sup>e</sup> anniversaire du Chœur mixte à la Vidondée

#### 50 ans ça se fête !

A l'occasion de son anniversaire, le Chœur mixte Saint-Laurent vous convie à un spectacle mêlant chant, théâtre et danse. Nous traverserons les 50 dernières années, le tout agrémenté d'un accord mets et vins.

#### Un brin d'histoire...

C'est en 1968 que M. Louis Rézert convoqua le chœur d'hommes et quelques dames dans le but de constituer un chœur mixte. C'est ainsi que le 3 janvier 1969, la société fut fondée sous le nom de chœur mixte Saint-Laurent. 39 membres signèrent les statuts. M. Louis Rézert devint le premier Président et M. Pierre-Marie Solioz, le premier Directeur. Celui-ci fut secondé par M<sup>me</sup> Gabrielle Sola jusqu'en 1973.

M. François Dorsaz lui succéda jusqu'en 1978 et ce fut M. Pierre Salamin qui assura la direction jusqu'en 1983. M. Alfred Margot prit la relève jusqu'à l'arrivée de M. Gaston Mariéthoz en 1990. Il sera remplacé par M<sup>me</sup> Christine Thétaz en 2001. Depuis 2012, c'est M. Nicolas Jacquier qui assure avec compétence la direction de la société. Les Présidents se sont succédés au fil des décennies : M. Louis Rézert jusqu'en 1978, M. Gaston Delaloye jusqu'en 1984, M. Gérard Monnet jusqu'en 1988, M. Gaston Delaloye jusqu'en 2003, M. Daniel Lambiel jusqu'en 2011 et Mme Stéphanie Délitroz, première femme et actuelle Présidente.

Tout le travail entrepris par les Directeurs et les comités, qui se sont dévoués, ont permis à la société d'être ce qu'elle est aujourd'hui. A l'heure actuelle, 3 membres fondateurs sont encore en activité. Il s'agit de M<sup>me</sup> Jacqueline Lambiel et des MM. Jean-Marie Rézert et Daniel Lambiel. Et n'oublions pas de citer M. Gaston Delaloye, Président d'honneur et membre passif de la société.



## Haute Fondue: l'art de la fondue en 52 recettes

Les fondateurs du festival de fondues des Compagnons du Caquelon publient Haute Fondue, un ouvrage original et gourmand avec leurs meilleures recettes pour croiser le fer.

### Des auteurs passeurs de saveurs

Qui aime la tradition culinaire peut aussi oser de nouvelles variantes et expériences. Un jour, autour d'un caquelon, Jennifer et Arnaud Favre ont envie de mélanger les goûts et les saveurs dans une quête créative autour du plat national suisse. L'idée prend d'abord la forme d'un festival qui plaît immédiatement. Le succès les encourage à partager leur passion dans un livre. De nombreuses spécialités culinaires du monde entier ont connu une vague de créativité. Voilà venu le temps de la fondue créative et délicieuse.

### Un beau livre pour une fondue différente par semaine

Jennifer et Arnaud font équipe avec le photographe Dorian Rollin. Ils sélectionnent 52 recettes pour une originalité hebdomadaire. Cela donne un livre richement illustré et facile à suivre. Qu'il s'agisse d'un mélange à base de fromage de chèvre, d'une moitié-moitié épicée à la moutarde à l'ancienne ou d'une création poivrons-grappa: une nouvelle expérience culinaire sera au bout de la fourchette. C'est le but premier du livre Haute Fondue et de ses auteurs.

### Un clin d'oeil aux Riddans

Jennifer et Arnaud proposent 5 recettes avec comme ingrédient supplémentaire la pomme, sous plusieurs formes. Vous pouvez ainsi découvrir une double page tirée du livre et tester cette fondue onctueuse et parfumée à la purée de pommes. D'autres fondues en lien avec la Reine de Riddes seront en dégustation sur leur stand le 27 octobre 2018 lors de la Fête de la Pomme. En vente dans toutes les bonnes librairies et sur [www.hautefondue.ch](http://www.hautefondue.ch).



### FONDUE ONCTUEUSE ET PARFUMÉE À LA PURÉE DE POMMES



#### INGRÉDIENTS

- 1 gousse d'ail
- 4 dl de vin blanc
- 800 g de mélange à fondue
- 250 g de purée de pommes faite maison
- 500 g de pain blanc

#### PRÉPARATION

1. Frottez votre caquelon avec la gousse d'ail pelée et coupée en deux. Vous pouvez la laisser ou l'enlever selon votre goût.
2. Versez le dl de vin dans le caquelon et faites chauffer.
3. Lorsque le vin est chaud, mettez 1/5 de votre mélange à fondue dans le caquelon.
4. Remuez en huit ou en rond tout le long de la préparation.
5. Ajoutez en alternance le fromage et le vin, petit à petit.
6. Lorsque le 1/5 du fromage a été fondu dans le caquelon, rajoutez la purée de pommes et mettez ensuite le reste du mélange à fondue.
7. Une fois le mélange totalement fondu, posez votre caquelon sur un réchaud à alcool à brûler ou à gel combustible afin de pouvoir enfin déguster votre fondue!
8. Vous pouvez assaisonner avec du poivre directement dans le caquelon ou dans votre assiette.

## Cartes journalières CFF « Commune »

La Commune de Riddes propose toujours deux cartes journalières donnant droit à un nombre illimité de courses en 2<sup>e</sup> classe sur les lignes du rayon de validité de l'abonnement général CFF ainsi que des rabais sur certaines lignes privées.

Ces cartes sont valables pour les personnes domiciliées sur le territoire communal au prix de Fr. 40.-/carte. Pour les personnes hors commune, la réservation et le retrait des cartes n'est possible que 10 jours avant la date de validité de la carte (au prix de Fr. 45.-).

Les cartes journalières peuvent être réservées à l'avance sur notre site internet [www.riddes.ch/cartes journalières CFF](http://www.riddes.ch/cartes-journalieres-CFF). Le paiement se fait lors du retrait de la (des) carte(s). Aucune carte ne pourra être délivrée contre facture et en cas de perte, de vol ou de non utilisation de la carte, l'utilisateur ne sera pas remboursé.

## Heures d'ouverture des bureaux de la Maison de Commune

Lundi à vendredi, de 7 h à 11 h - Mercredi après-midi, de 14 h à 17 h

## Agenda de novembre 2018 à mars 2019

<b>9 novembre</b>	Nuit des Contes à la bibliothèque et soirée jeux à la ludothèque
<b>10 novembre</b>	Tournoi de badminton parents/enfants au centre sportif de Combremont
<b>11 novembre</b>	Tournoi d'échecs à la salle du Collège
<b>16 novembre</b>	Cinéma itinérant à la salle de l'Abeille
<b>16 et 20 novembre</b>	Démonstration du fonctionnement du système de collecte des restes alimentaires devant le bâtiment communal
<b>17 et 18 novembre</b>	Tournoi de bubble foot des CVAV au centre sportif de Combremont
<b>18 novembre</b>	Loto de la ludothèque à la salle de l'Abeille
<b>20 novembre</b>	Dîner du Cœur à la salle du Collège
<b>20 au 25 novembre</b>	Une semaine de spectacles, conférences, lecture autour du conte à la Vidondée
<b>25 novembre</b>	Tournoi de Jass à la salle du Collège
<b>29 novembre</b>	Assemblée primaire à la salle du Collège
<b>30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre</b>	Spectacle dînatoire du chœur mixte Saint-Laurent à la Vidondée
<b>1<sup>er</sup> décembre</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>7 décembre</b>	Loto de la Gym à la salle de l'Abeille
<b>12 décembre</b>	Bricolage de Noël à la ludothèque
<b>12 décembre</b>	Né pour lire à la bibliothèque
<b>15 décembre</b>	Boum de Noël à la salle de l'Abeille
<b>18 décembre</b>	Dîner du Cœur à la salle du Collège
<b>20 décembre</b>	Soupe de Noël des aînés à la salle du Collège
<b>21 décembre</b>	Vin chaud à la bibliothèque
<b>12 janvier</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>14 janvier au 22 février</b>	Exposition : «Le développement vers l'intérieur» à la bibliothèque communale
<b>15 janvier</b>	Dîner du Cœur à la salle du Collège
<b>2 et 3 février</b>	Tournoi de badminton au centre sportif de Combremont
<b>9 février</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>16 et 17 février</b>	Soirée de gymnastique au centre sportif de Combremont
<b>19 février</b>	Dîner du Cœur à la salle du Collège
<b>23 février</b>	Concert de la fanfare l'Abeille à la salle de l'Abeille
<b>27 février</b>	Après-midi jeux à la ludothèque
<b>2 mars</b>	Carnaval des CVAV à la salle de l'Abeille
<b>7 mars</b>	Loto des CVAV à la salle de l'Abeille
<b>9 mars</b>	Assemblée générale des Aînés à la salle du Collège
<b>16 mars</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>19 mars</b>	Concours interne du ski club
<b>23 mars</b>	Concert de la fanfare l'Indépendante à la salle de l'Abeille
<b>23 mars</b>	Tournoi de Volley «Roland» à la salle de Combremont